

Communiqué de Presse



Produits comestibles au cannabis et empoisonnement chez les enfants

21 août 2024 – Pour publication immédiate

L'équipe des Services de santé du Timiskaming (SST) travaille en collaboration avec les détaillants de cannabis partout dans le district pour rappeler aux gens de garder leur cannabis hors de la portée des enfants afin de prévenir les empoisonnements accidentels. Les détaillants distribueront un nombre limité de sacs avec serrure ainsi que des ressources sur les façons sécuritaires d'entreposer le cannabis hors de la portée des enfants. Les produits comestibles au cannabis doivent être traités comme tout autre produit ménager dangereux.

L'ingestion de cannabis est la cause la plus courante d'empoisonnement au cannabis chez les enfants. Les produits comestibles au cannabis ont un effet plus intense sur les enfants en raison de la petite taille de ces derniers. Les enfants qui ingèrent du cannabis peuvent avoir de la difficulté à respirer, devenir agités ou somnolents et tomber dans un coma. Ces produits attirent les enfants parce qu'ils ressemblent aux gâteries ordinaires comme les friandises, les produits au chocolat, les biscuits ou d'autres pâtisseries, et les enfants ne peuvent pas faire la distinction entre les deux.

Ces dernières années, en Ontario et partout au Canada, il y a eu une hausse du nombre d'enfants hospitalisés en raison d'empoisonnements liés au cannabis. La plupart du temps, les incidents de la sorte se produisent à la maison.

« La légalisation du cannabis avait pour but d'assurer un approvisionnement sécuritaire aux personnes qui en consomment, déclare Kim Peters, agente de promotion de la santé publique aux Services de santé du Timiskaming. Bien qu'il y ait un lien entre la légalisation du cannabis et la hausse du nombre d'empoisonnements accidentels au cannabis, nous savons aussi que dans certains cas, les empoisonnements sont attribuables à des produits de cannabis non réglementés.

« On prend des précautions supplémentaires pour protéger les enfants; par exemple, on installe des barrières et on range les produits de nettoyage domestique hors de la portée des enfants. Il faudrait en faire autant pour ce qui est du cannabis. Les enfants ne peuvent pas faire la distinction entre les produits comestibles au cannabis et les gâteries habituelles », explique Kim Peters. Les Services de santé du Timiskaming recommandent d'entreposer les produits comestibles au cannabis loin des aliments et des boissons ordinaires et dans un contenant à serrure. Parlez à vos amis et à vos proches qui consomment ces produits pour vous assurer qu'ils les rangent comme il se doit.

Un bon entreposage et la sensibilisation au risque que posent les produits comestibles au cannabis ne sont qu'un début. En effet, si on veut réduire les cas d'empoisonnement au cannabis chez les enfants, la mise en place de règles plus strictes concernant l'emballage, l'apparence et le goût de ces produits s'impose. Pour en savoir plus long sur le cannabis, consultez le www.timiskaminghu.com.

-30-

Personne-ressource pour les médias

Kim Peters

Agente de promotion de la santé
705 647-4305, poste 2232
petersk@timiskmainghu.com

ou

Krystal Oviatt

Agente de promotion de la santé
705-567-9355, poste 3261
oviattk@timiskaminghu.com